

21 avril 2017 – n° 05
170033

ENFOUISSEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION RUE DU LIEUTENANT BACHELIER

La Ville a pour projet l'enfouissement du réseau électrique basse tension rue du Lieutenant Bachelier. Les travaux sont estimés à 101 200 € TTC et sont susceptibles d'être financés par la Convention Environnement et Cadre de Vie.

Par courrier du 24 mars 2017, le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges indique que la participation de la commune s'élève à 40 % du montant TTC des travaux, plafonné à 110 000 € TTC de travaux, puis 60 % du montant TTC des travaux au-delà de ce montant, conformément à la décision du comité du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges en date du 20 décembre 2007.

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques envisagés seront menés en étroite coordination avec des travaux :

- d'enfouissement du réseau ORANGE,
- d'enfouissement du réseau d'éclairage public,
- de réfection de chaussée,
- de réfection des trottoirs,
- d'assainissement ou d'eau potable.

LE CONSEIL


Après en avoir délibéré,

- DECIDE de la réalisation des travaux, conformément au projet présenté, pour un montant de 101 200 €, sous réserve de l'octroi de l'une des subventions,

- DEMANDE au Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges de bien vouloir solliciter les subventions au titre du programme Environnement et Cadre de Vie,

- S'ENGAGE à verser au Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges, dès que la demande lui en sera faite, la somme de 40 480 €, représentant 40 % du montant des travaux TTC, plafonné à 110 000 € TTC de travaux, puis 60 % du montant TTC des travaux au-delà de ce montant.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Séance du 21 avril 2017

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Fabien NIEZGODA,

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Christine FELDEN
Marie-José LOUDIG	à	David VALENCE
Jacqueline THIRION	à	Francoise LEGRAND
Marie-France LECOMTE	à	Vincent BENOIT
Ramata BA	à	Jean-Louis BOURDON

Absente excusée

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.